

## L'insertion à 12 mois des apprentis sortant en 2019 et 2020 d'une formation professionnalisante dans l'académie de Nantes

Numéro 44  
Mars 2022

Parmi les apprentis ligériens sortis d'une dernière année d'études professionnelles en 2019 et 2020, de niveau CAP à BTS, 76 % de ceux qui sont sortis du système scolaire sont en emploi salarié 12 mois après leur sortie. L'insertion professionnelle des jeunes s'est améliorée par rapport à leur situation à 6 mois, une hausse de 6 points est observée.

Mélanie BESNARD



### Insertion des jeunes : un projet innovant DEPP/DARES d'appariement de bases de l'éducation et du travail

InserJeunes est un système d'information obtenu par rapprochement de bases de données administratives «scolarité» (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) et de bases de données «emploi» afin de calculer chaque année au niveau établissement (lorsque les effectifs sont suffisants) les indicateurs suivants :

- taux d'emploi des sortants de l'établissement et valeur ajoutée de l'établissement
- taux de poursuite d'études
- taux d'interruption en cours de formation

Il permet de se rapprocher de l'exhaustivité et de construire des indicateurs d'insertion à des niveaux très fins. Ces indicateurs sont disponibles à différents moments après la sortie du système éducatif (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).

Ce système d'information a reçu pour sa construction un financement du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP). Il permet de répondre à la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018.

Dans l'académie de Nantes, parmi les jeunes inscrits en 2018/2019 ou en 2019/2020 en dernière année d'un cycle professionnel, un an après leur sortie, 76 % des ex-apprentis ont un emploi salarié dans le secteur privé, contre 70 % 6 mois après leur sortie. L'écart avec le national reste stable avec + 9 points à 12 mois et 6 mois en faveur de l'académie de Nantes.

À tous les niveaux de formation, l'insertion s'améliore entre 6 et 12 mois, le taux d'emploi augmentant de 8 points pour le CAP, de 5 points pour le bac pro, de 4 points pour le BTS et de 3 points pour le BP (figure 1a). Au niveau départemental, le gain par rapport à l'insertion à 6 mois oscille entre + 4 points pour la Mayenne et + 8 points pour la Vendée (figure 1b).

**1Taux d'emploi** : ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié en France à 6 mois ou à 12 mois et l'effectif de sortants (hors élèves toujours en formation).

### 1a - Taux d'emploi à 6 mois et 12 mois selon la classe de sortie

	Taux d'emploi à 6 mois <sup>1</sup> (%)	Taux d'emploi à 12 mois <sup>1</sup> (%)	Ecart (en points)
CAP	57	65	+8
MC 3	71	79	+8
Autre niveau 3	69	75	+6
Bac pro	70	75	+5
BP	82	85	+3
MC 4	81	82	+1
Autre niveau 4	72	79	+7
BTS	76	80	+4
Autre niveau 5	74	77	+3
<b>Ensemble</b>	<b>70</b>	<b>76</b>	<b>+6</b>
<i>National</i>	61	67	+6

### 1b - Taux d'emploi à 6 mois et 12 mois par département

	Taux d'emploi à 6 mois <sup>1</sup> (%)	Taux d'emploi à 12 mois <sup>1</sup> (%)	Ecart (en points)
Loire-Atlantique	70	75	+5
Maine-et-Loire	72	77	+5
Mayenne	71	75	+4
Sarthe	67	73	+6
Vendée	70	78	+8
<b>Ensemble</b>	<b>70</b>	<b>76</b>	<b>+6</b>

**Champ** : Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 et 12 mois après la fin des études.

**Source** : Dares, Depp, InserJeunes

### Avoir obtenu son diplôme est toujours un avantage pour l'insertion professionnelle à 12 mois.

Le taux d'emploi des diplômés est de 77 % contre 68 % pour les non-diplômés, tous niveaux confondus. Le gain par rapport à l'insertion à 6 mois est similaire pour les diplômés et les non-diplômés (figure 2a). Il est également similaire dans les départements de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire. L'avantage des diplômés par rapport aux non-diplômés augmente en Mayenne, le taux d'emploi des non-diplômés diminue même entre l'insertion à 6 mois et à 12 mois. En Vendée et en Sarthe, l'écart entre les diplômés et les non-diplômés diminue (Figure 2b).

## 2a - Taux d'emploi à 6 mois et 12 mois par classe de sortie, selon l'obtention du diplôme (en %)

Diplôme obtenu		Taux d'emploi à 6 mois (%)	Taux d'emploi à 12 mois (%)	Ecart (en points)
CAP	Oui (83%)	61	69	+8
	Non (17%)	46	53	+7
MC 3	Oui (85%)	72	80	+8
	Non (15%)	66	77	+11
Bac pro	Oui (82%)	71	77	+6
	Non (18%)	62	66	+4
BP	Oui (86%)	85	87	+2
	Non (14%)	76	83	+7
MC 4	Oui (93%)	81	82	+1
	Non (7%)	.	.	.
BTS	Oui (84%)	77	81	+4
	Non (16%)	74	77	+3
Ensemble	Oui (84%)	72	77	+5
	Non (16%)	62	68	+6

## 2b - Taux d'emploi à 6 mois et 12 mois par département, selon l'obtention du diplôme (en %)

Département	Diplôme obtenu	Taux d'emploi à 6 mois (%)	Taux d'emploi à 12 mois (%)	Ecart (en points)
Loire-Atlantique	Oui (85%)	72	77	+5
	Non (15%)	62	67	+5
Maine-et-Loire	Oui (85%)	75	78	+3
	Non (15%)	67	71	+4
Mayenne	Oui (80%)	72	76	+4
	Non (20%)	59	58	-1
Sarthe	Oui (81%)	69	75	+6
	Non (19%)	57	65	+8
Vendée	Oui (84%)	72	79	+7
	Non (16%)	62	71	+9
Ensemble	Oui (84%)	72	77	+5
	Non (16%)	62	68	+6

**Note :** L'information sur l'obtention du diplôme n'est pas connue pour tous les apprentis, les apprentis concernés sont exclus du champ pour cette figure.

**Champ :** Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 et 12 mois après la fin des études.

**Source :** Dares, Depp, Inserjeunes

## Un gain d'insertion professionnelle plus important quand le représentant légal est artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

12 mois après leur sortie du système scolaire, le taux d'emploi des jeunes ligériens dont le représentant légal est sans activité reste inférieur aux autres professions avec un taux d'emploi de 68 % ; néanmoins la progression entre l'insertion à 6 mois et à 12 mois est similaire à la progression académique (+ 6 points). La progression la plus forte est pour les ex-apprentis dont le représentant légal est artisan, commerçant ou chef d'entreprise (+ 7 points) (figure 3).

## 3 - Taux d'emploi à 6 mois et 12 mois selon la PCS du représentant légal (en %)

PCS	Taux d'emploi à 6 mois (%)	Taux d'emploi à 12 mois (%)
Agriculteurs exploitants (4%)	77	81
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (9%)	72	79
Ouvriers (28%)	72	78
Professions Intermédiaires (11%)	71	76
Employés (23%)	71	76
Cadres et professions intellectuelles supérieures (7%)	70	74
Retraités (1%)	67	71
Sans activité professionnelle (7%)	62	68
Non renseigné (10%)	64	69
<b>Ensemble</b>	<b>70</b>	<b>76</b>

**Note :** Les données entre parenthèses représentent le poids de la PCS du représentant légal parmi l'ensemble des élèves.

**Champ :** Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 et 12 mois après la fin des études.

**Source :** Dares, Depp, Inserjeunes

Rectorat de Nantes - Flash statistiques n° 44

« L'insertion à 12 mois des apprentis sortant en 2019 et 2020 d'une formation professionnalisante dans l'académie de Nantes » - Mars 2022

## Les hommes continuent de mieux s'insérer professionnellement que les femmes.

Leur taux d'emploi s'élève à 77 % 12 mois après la sortie d'études, contre 73 % pour les femmes. L'écart d'insertion à 12 mois entre les hommes et les femmes est similaire par rapport à celui à 6 mois (figure 4a).

Le gain d'insertion entre 6 et 12 mois est lui aussi similaire dans les deux secteurs (production et services) : + 6 points. A noter, les ex-apprentis en MC4 dans le secteur de la production voient leur taux d'emploi reculer entre 6 et 12 mois (- 1 point) (figure 4b).

La spécialité « Energie, chimie et métallurgie » garde le meilleur taux d'emploi à 12 mois mais a des gains d'insertion plus faibles que la moyenne (+ 3 points). La spécialité « Hôtellerie, restauration, tourisme » se démarque avec un gain d'insertion entre 6 et 12 mois de + 16 points. Pour cette dernière spécialité, la période estivale est propice à des emplois saisonniers ; le taux d'emploi à 18 mois permettra de vérifier si la tendance se confirme.

## 4a - Taux d'emploi à 6 mois et 12 mois par classe de sortie selon le genre (en %)

Classe de sortie	Taux d'emploi à 6 mois		Taux d'emploi à 12 mois	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
CAP	47	60	57	68
MC 3	59	75	74	82
Autre niveau 3	57	75	61	81
Bac pro	64	72	72	76
BP	80	83	84	86
MC 4	68	85	78	83
Autre niveau 4	71	73	78	79
BTS	74	76	79	81
Autre niveau 5	65	78	68	81
<b>Ensemble</b>	<b>67</b>	<b>72</b>	<b>73</b>	<b>77</b>
<i>National</i>	58	63	63	69

## 4b - Taux d'emploi à 6 mois et 12 mois par secteur de formation, selon la classe de sortie (en %)

Classe de sortie	Taux d'emploi à 6 mois		Taux d'emploi à 12 mois	
	Production	Services	Production	Services
CAP	60	51	67	60
MC 3	73	52	81	71
Autre niveau 3	75	56	83	58
Bac pro	74	64	77	71
BP	83	81	86	84
MC 4	82	.	81	.
Autre niveau 4	76	58	83	65
BTS	77	74	81	78
Autre niveau 5	75	73	77	77
Loire-Atlantique	71	67	76	73
Maine-et-Loire	74	67	78	72
Mayenne	71	71	75	74
Sarthe	68	65	74	70
Vendée	71	67	78	77
<b>Ensemble</b>	<b>71</b>	<b>67</b>	<b>77</b>	<b>73</b>
<i>National</i>	63	59	69	64

**Champ :** Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 et 12 mois après la fin des études.

**Source :** Dares, Depp, Inserjeunes

Directeur de la publication : William MAROIS

Rectorat de Nantes  
SEPP  
Site Margueritte  
02 40 37 37 37  
8 rue du général Margueritte  
Nantes  
www.ac-nantes.fr